

Communication faïtière nationale sur les professions de la santé



Dans le cadre de son projet de Communication faïtière, l'OdASanté a développé au cours de ces derniers mois, sous la désignation «professionsante.ch – uniques et diverses», deux moyens de communication, dont voici une brève présentation.

1. Dépliant général sur 16 professions de la santé

Un dépliant général fait une esquisse de 16 professions de la santé. Le langage y est volontairement simple et direct, car il cible un public jeune («Tu t'intéresses à... ?»). Chacun des portraits est illustré par une image caractéristique et suivi du lien conduisant directement à la page internet concernée (p. ex. professionsante.ch/assc). Cette publication a pour ambition de créer un premier contact avec les jeunes qui sont en phase de choix professionnel, en leur donnant un aperçu de nombreuses professions de la santé. Ils sont ensuite dirigés vers le site professionsante.ch, où ils trouveront des compléments d'information.

Le dépliant est disponible dans les trois langues officielles et peut être commandé dès maintenant auprès de l'OdASanté (lot(s) de 50 pièces). Il a déjà passé son baptême du feu, puisqu'il a été distribué lors des salons de la formation professionnelle où il a reçu un accueil très favorable.

2. Création du portail [professionsante.ch](http://www.professionsante.ch)

Les efforts se sont multipliés ces derniers jours à l'OdASanté pour mettre la dernière main au nouveau portail internet – qui sera disponible dans les trois langues officielles – consacré aux 16 professions de la santé esquissées dans le dépliant. A l'adresse www.professionsante.ch, les personnes intéressées trouveront, pour chacune des professions, des renseignements sur la formation, les conditions préalables, le monde du travail, la formation continue ou les lieux de travail. Le site s'étoffera peu à peu pour fournir des données sur les différentes OrTra cantonales. Il propose en outre un [navigateur](#) qui permet aux jeunes, par un petit test, de préciser leur choix professionnel en se prononçant sur 10 déclarations concernant leurs «Qualités et aptitudes» et leurs «Souhaits». Sur la base des réponses données, le navigateur les dirige vers une liste de professions correspondantes. Il s'agit là d'un outil destiné à faciliter le choix, mais qui n'a nullement la prétention de fournir des résultats scientifiquement consolidés. En avril 2010, le site sera complété par un spot diffusé sur Internet qui mettra en scène plusieurs professions de la santé en interaction dans un scénario d'urgence.

Le portail [professionsante.ch](http://www.professionsante.ch) est en ligne depuis le 23 mars 2010. L'OdASanté vous remercie d'ores et déjà de publier le lien sur votre site internet www.professionsante.ch

Coopération entre l'OdASanté et le CSFO pour l'élaboration de dépliants sur les professions

Outre les deux moyens de communication cités plus haut, l'OdASanté est en train de rédiger, en collaboration avec le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, de nouveaux dépliants sur chacune des professions présentées sur le site professionsante.ch. Lancé en automne 2009, ce projet devrait s'achever au printemps 2011. Les publications respecteront les consignes de l'OdASanté en termes de CD/CI et, grâce à leur structure identique, donneront à la branche une image uniforme. Les dépliants comprennent les rubriques suivantes: informations générales sur la profession, portraits de deux jeunes professionnels (en Suisse romande, en Suisse alémanique), perspectives, exigences, formation, formation continue, huit situations de travail (illustrées par des photos) et trois exemples de carrières (dans chacune des régions linguistiques). Ils pourront être commandés dès la mi-avril (selon la date de parution) sur le site de l'OdASanté, où toutes les informations nécessaires sont regroupées sous l'onglet Communication faïtière. La diffusion de ces dépliants sera assurée par le CSFO.

En bref

L'OdASanté est convaincue qu'avec les outils de communication récemment mis sur pied, elle peut apporter une contribution essentielle au marketing des professions de la santé. Elle publiera régulièrement des informations sur les nouveaux développements par le biais de son site www.odasante.ch.

Rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de santé

Le Rapport sur les besoins en effectifs a été présenté début février à Berne, dans le cadre d'une rencontre à laquelle des représentants de l'OdASanté, des directions cantonales de la santé et des organisations cantonales du monde du travail ont participé. La discussion et les ateliers qui ont suivi la présentation générale des résultats ont permis un premier partage d'expériences sur les mesures appliquées dans les différents cantons.

Suite à cette rencontre, et afin de poursuivre ces échanges dans le but d'encourager la propagation de projets ayant fait leurs preuves, l'OdASanté a mis en ligne une [plateforme d'information](#).

Ordonnance attestation fédérale professionnelle (AFP) santé-social

Lors de sa 6^{ème} séance, la Commission de réforme a – en vue de la consultation de branche – adopté l'ordonnance et le plan de formation [Aide en soins et accompagnement AFP](#) à l'intention des Comités des deux OrTra faïtières OdASanté et SAVOIRSOCIAL. Une réunion d'information publique est fixée au 22 juin 2010. Vous pouvez vous inscrire via notre site internet à partir de la semaine 15.

Support didactique attestation fédérale professionnelle (AFP) santé-social

L'OdASanté et SAVOIRSOCIAL développeront en étroite collaboration avec les éditions CAREUM le support didactique pour la nouvelle formation d'*Aide en soins et accompagnement*. Ce support sera disponible dans les trois langues – allemand, français et italien – et comprendra les trois lieux de formation – école, pratique et cours interentreprises: Un seul [support didactique](#) pour l'ensemble de la formation. Les premiers exemplaires sont prévus pour juin 2011.

Assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC)

La Commission Suisse pour le développement et la qualité (CSDQ) de la formation d'ASSC a adopté en novembre dernier un [concept de développement](#) et de mise en œuvre pour l'examen final. Le projet est mené sous la responsabilité de l'OdASanté, en étroite collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et le groupe de travail Procédure de qualification du Centre suisse de services Formation professionnelle, Orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO).

Le plan de formation ASSC règle la procédure de qualification dans son principe. Un groupe de travail constitué par la CSDQ procède actuellement à l'élaboration de bases concrètes pour les examens finaux pratiques et théoriques. Le concept assorti des directives y relatives devrait être soumis à l'approbation du Comité de l'OdASanté en juin 2010.

Plan d'études cadres Podologie ES

La procédure de consultation sur le plan d'études cadre (PEC) pour les filières menant au titre de podologue diplômé-e ES est en cours depuis le 04.02.2010 et s'étend jusqu'au 05.05.2010. Le PEC (projet de consultation), de même que les explications y relatives, la lettre d'accompagnement et le formulaire de réponse pour les prises de position sont accessibles sur le [site officiel de l'OFFT](#).

Commissions de développement de l'OdASanté

Les commissions de développement suivantes, chargées de procéder à l'examen périodique des PEC respectifs, ont été mises en place par le Comité de l'OdASanté ces derniers mois:

- Commission de développement PEC Soins infirmiers ES
- Commission de développement PEC TAB ES (PEC pour la filière de formation technique de laboratoire médical)
- Commission de développement PEC TRM ES (PEC pour la filière de formation technique de radiologie médicale)
- Commission de développement PEC TSO ES (PEC pour la filière de formation de technicien-ne en salle d'opération)
- Commission de développement PEC activation ES
- Commission de développement PEC EPD ES AIN (PEC pour les études postdiplômes ES en soins d'anesthésie, soins intensifs et soins d'urgence)
- Commission de développement PEC HD ES (PEC pour la filière de formation d'hygiéniste dentaire).

La Commission de développement PEC Orthoptique ES sera mise en place à la fin avril.

Des informations spécifiques sur les commissions respectives, leur composition de même qu'une synthèse des thèmes qui y sont traités sont accessibles sur le [site de l'OdASanté](#).

Commission de développement PEC Soins infirmiers ES

Dans un contexte de pénurie de personnel qualifié en soins infirmiers la formation d'infirmier-ière ES se doit d'être attrayante et ouverte à l'ensemble des candidat-e-s potentiel-le-s. A fin de tenir compte de ces impératifs et de garantir une harmonisation de la mise en œuvre dans les différentes régions, quelques modifications seront apportées au plan d'études cadres (PEC) dans les meilleurs délais.

Ces modifications, élaborées par la Commission de développement PEC soins infirmiers, portent principalement sur deux points, soit la possibilité d'offrir des filières en cours d'emploi et la prise en compte des compétences acquises dans le cadre de la formation selon l'ancien droit menant au diplôme niveau I (DNI). L'OdASanté soumettra les propositions de changement à ses membres, aux organisations cantonales du monde du travail santé (OrTra cant.), de même qu'aux prestataires de formation dans le cadre d'une procédure d'audition qui se tiendra du début avril à la mi-mai 2010.

Les adaptations devraient être adoptées par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) dans le courant de l'été pour entrée en vigueur immédiate.

Commission de développement PEC EPD ES AIN

La commission de développement pour le plan d'études cadre pour les études postdiplômes ES en soins d'anesthésie, soins intensifs et soins d'urgence (PEC EPD ES AIN) a tenu sa séance constitutive le 4 mars 2010. En regard d'une représentativité des différentes spécialisations et des régions linguistiques, les membres de la commission ont élu à la présidence Kurt Sperl, Ecole supérieure du domaine de la santé de Suisse centrale, Hôpital cantonal de Lucerne, représentant des prestataires de formation de Suisse alémanique alors que Margrit Cohen, Hôpitaux Universitaires de Genève, représentante des prestataires de formation de Suisse romande, assumera la vice-présidence. La commission a par ailleurs établi une liste des thèmes à traiter prioritairement; la prochaine séance aura lieu en juillet.

EPS Expert-e en analyse biomédicale et en gestion de laboratoire médical

La consultation de branche sur le règlement d'examen et les directives y relatives régissant la mise en place d'un examen professionnel supérieur (EPS) menant au diplôme fédéral d' «Expert-e en analyse biomédicale et en gestion de laboratoire médical» est actuellement en cours. Ce nouvel EPS remplacera l'actuelle formation supérieure et de cadres dans le laboratoire médical, réglementée jusqu'ici par la Croix-Rouge suisse (CRS).

EPS en prévention de l'infection et hygiène hospitalière

Les travaux d'élaboration des bases contraignantes pour l'introduction d'un examen professionnel supérieur (EPS) menant à un diplôme fédéral d' «Expert-e en prévention de l'infection et hygiène hospitalière» touchent à leur fin. La consultation de branche sur le règlement d'examen et les directives y relatives devrait être lancée au début de l'été 2010.

EPS dans le domaine opératoire

A la demande de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), de l'Association suisse des techniciennes en salle d'opération et de l'association faîtière des chirurgiens (foederatio medicorum chirurgicorum helvetica FMCH), le Comité de l'OdASanté s'est prononcé en faveur de l'introduction d'un examen professionnel supérieur (EPS) menant à un diplôme fédéral d' «expert-e dans le domaine opératoire». Le contours du profil de la profession, qui s'appuie sur les qualifications acquises dans le cadre de la formation de technicien-ne en salle d'opération ES, seront affinés au cours des travaux d'élaboration des bases régissant l'examen. Il se devront d'être en parfaite adéquation avec les besoins du monde du travail.

Conception du paysage des examens professionnels dans le domaine de la santé

Les projets d'élaboration d'examen professionnels supérieurs mentionnés ci-dessus confirment la volonté du Comité de l'OdASanté de positionner clairement ce type d'examens à un niveau d'expertise faisant suite à une formation de niveau Ecole supérieure (ES) ou haute école spécialisée (HES), assortie d'une expérience professionnelle. A l'instar des examens professionnels supérieurs, des examens professionnels menant à un brevet fédéral pourraient être prochainement mis en place dans le domaine de la santé. Différents projets de clarification y relatifs sont en cours.

En vue de l'introduction d'examens fédéraux, les critères utilisés jusqu'ici par l'OdASanté pour le pilotage de l'offre en formations continues dans le domaine de la santé ont été révisés. De premiers principes directeurs régissant l'introduction et le positionnement des examens fédéraux sont présentés dans le rapport [«Paysage de la formation continue dans le domaine de la santé»](#).

Survol de professions de la santé

Le [graphique](#) donne un aperçu du système suisse de formation et des formations réglementées sur le plan national pour le domaine de la santé.

Rapport DFE «Profession des soins»

Le rapport [«Formation aux professions des soins»](#), établi fin 2009 sur mandat de la Conseillère fédérale D. Leuthard, est accessible depuis la mi-mars sur le site de l'OFFT. Cette analyse fait état des défis à relever au cours des prochaines années pour garantir la couverture des soins, évoque différentes mesures et propose leur mise en œuvre sous la forme d'un masterplan. L'OdASanté a été associée à la rédaction du rapport, dont l'empreinte finale est toutefois revenue au Département fédéral de l'économie (DFE).

Projet «Corom»

Le rapport [«Adéquation de la formation aux besoins du marché du travail dans les professions réglementées de la santé en particulier les soins»](#) selon la méthode *Corom*, est également en ligne sur le site de l'OFFT. Ce document présente les résultats d'une analyse systémique de processus ciblés sur le terrain. L'OdASanté avait assuré la coordination du projet auquel les institutions suivantes ont participé: Universitätsspital ZH, Universitätsspital BS, Centre hospitalier universitaire vaudois CHUV, Réseau Santé Valais RSV, Groupement valaisan des centres médicaux-sociaux, Hôpital Riviera Vevey, Domicil BE, Stadspital Waid ZH et Fondation Belle Saison VD.

Le projet «Corom» a contribué à confirmer l'importance d'une dynamique du «pull» entre le monde du travail et celui de la formation, permettant à celui-ci de s'appuyer constamment sur les besoins des patients et sur l'évolution des pratiques de soins. Les données récoltées au cours du projet «Corom» pourront représenter des éléments précieux pour les travaux ultérieurs, dont l'élaboration d'objectifs de formation pour les filières HES en soins.